

# L'info G

Le journal  
des locataires de  
Grenoble Habitat

#63

OCTOBRE 2023

## Le mot du président...

Pour Grenoble Habitat, bailleur social à taille humaine, le lien avec les locataires et la réactivité ont toujours été des priorités. L'information en fait partie, et j'espère que ce 63<sup>ème</sup> numéro de la lettre aux locataires vous soit utile dans le nouveau format qui a désormais fait ses preuves.

Fin mai, j'ai succédé à Barbara Schuman que je souhaite remercier pour son engagement pour Grenoble Habitat, dans un contexte compliqué. Pour vous, locataires, le coût de la vie, en premier lieu des produits alimentaires et de l'énergie, vous complique la vie depuis près de deux ans. Les équipes de Grenoble Habitat ont déployé d'innombrables efforts pour amortir le choc de l'inflation et son impact sur les charges locatives. Ce sujet restera une priorité pour 2024.

À la crise énergétique s'est ajoutée une crise du logement qui affecte d'abord les personnes et ménages en recherche de logement. L'offre se raréfie au point de se tarir, même dans les zones moins tendues. C'est pourquoi la construction de nouveaux logements sociaux doit continuer. Grenoble Habitat affiche aujourd'hui fièrement une part de 30% des mises en chantier sur le territoire métropolitain.

Dans quelques semaines, la rénovation complète de la résidence du Mont Rachais à La Tronche prendra fin. Un grand chantier exemplaire qui préfigure d'autres, en site occupé. Je remercie les locataires pour leur patience avec les nuisances, avant que leur résidence ne fasse peau neuve.

Bien à vous.

**Claus Habfast**, Président de Grenoble Habitat

Page 3

LE DOSSIER

**Adapter son logement,  
des travaux pour mieux vivre.**

Page 4

LA PAROLE AUX FÉDÉRATIONS  
DE LOCATAIRES



## C'EST NOUVEAU CHEZ GH !

### Une fidélité récompensée

Dans une démarche constante d'amélioration de la qualité de vie des locataires, en avril dernier, Grenoble Habitat a mis en place le **programme de fidélisation**.

Tous les locataires résidents dans leur logement depuis plus de 30 ans, peuvent, s'ils le souhaitent, bénéficier du remplacement des sols de leur domicile. En complément des travaux réalisés en site occupé, de l'aide pour le déplacement des meubles est également proposée.

À ce jour, parmi les 106 locataires concernés, 45 d'entre eux ont répondu positivement. Une démarche qui s'inscrit dans un budget de 2 millions d'€ investis pour l'entretien de l'ensemble du patrimoine. •



GRENoble  
HABITAT



# ICI ON AGIT...

## QUALITÉ DE SERVICE

### Un IBAN unique pour des virements sécurisés



**DEPUIS SEPTEMBRE, LE FONCTIONNEMENT DU RÈGLEMENT DU LOYER PAR VIREMENT A CHANGÉ.**

Comment ça marche ? Tous les locataires souhaitant utiliser cette modalité de paiement devront contacter le Centre de Relation Clientèle qui attribuera un numéro de compte (IBAN) personnel. Ensuite, depuis son espace bancaire en ligne, il suffira d'inscrire Grenoble Habitat sur la

liste des bénéficiaires, en mentionnant son IBAN personnel, puis effectuer le virement. Ce nouveau dispositif permet de sécuriser les échanges et améliorer le délai de traitement.

Retrouvez ces informations dans la brochure "Payer son loyer" disponible sur notre site [www.grenoble-habitat.fr](http://www.grenoble-habitat.fr) ●

## SOLIDARITÉ

### Une résidence intergénérationnelle et solidaire

**C'EST AU CŒUR DU QUARTIER BERRIAT, QUE GRENOBLE HABITAT ACCUEILLERA EN FIN D'ANNÉE, DANS L'UNE DE SES RÉSIDENCES, LE DISPOSITIF D'HABITAT INTERGÉNÉRATIONNEL COCOON'ÂGES.**

Qu'est-ce que c'est ? C'est un immeuble de 41 logements, adaptés à tous, où cohabitent plusieurs générations dans un esprit d'entraide et de partage, au service du mieux vivre ensemble.

C'est également des espaces partagés propices aux échanges : une Maison des Projets et une terrasse extérieure de 170m<sup>2</sup> équipée de bacs de jardinage.

Un projet qui témoigne de l'engagement de Grenoble Habitat à mieux prendre en compte les problématiques liées au vieillissement de ses locataires. ●



## BON À SAVOIR

### LA MÉTROPOLE MET EN PLACE À L'AUTOMNE,

DE SEPTEMBRE À NOVEMBRE 2023, DES DÉCHÈTERIES MOBILES « FLEXI » DANS CERTAINES COMMUNES DU TERRITOIRE, AUTREMENT DIT DES DÉCHÈTERIES PONCTUELLES QUI SE DÉPLACENT PRÈS DE CHEZ VOUS, POUR FACILITER LE DÉBARRASSAGE DE VOS ENCOMBRANTS.

POUR PLUS D'INFORMATIONS CONTACTER LE 0 800 500 027 (APPEL GRATUIT) OU RENDEZ-VOUS SUR

[WWW.GRENOBLEALPESMETROPOLE.FR](http://WWW.GRENOBLEALPESMETROPOLE.FR).

## LE CHIFFRE

# 331

c'est le nombre de logements livrés en 2023, répartis dans 9 communes de l'aire urbaine grenobloise.

*Dont 131 logements locatifs et 200 en accession.*



## Question Réponse

Une question sur votre logement ? Un problème entre voisins ? **Grenoble Habitat vous accompagne.**

### LA QUESTION

**Que dois-je faire si ma situation évolue ?**

Tout changement dans votre vie familiale ou professionnelle peut avoir un impact sur votre contrat de location, les aides dont vous bénéficiez ou votre capacité à payer le loyer. **Contactez, sans tarder, le Centre de Relation Clientèle** qui vous orientera vers le service adapté, pour vous accompagner dans les démarches à accomplir ou trouver une solution pour faire face à ces nouvelles situations.

### RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS

dans le guide locataire et dans la rubrique "Être locataire 2. Votre situation évolue". ●



## L'AGENDA

**29 SEPTEMBRE  
2023**

**LANCEMENT DES  
ENQUÊTES  
SLS/OPS 2024**

Vous pourrez y répondre en ligne, sur la plateforme de télédéclaration dédiée, ou par courrier.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

[www.grenoble-habitat.fr](http://www.grenoble-habitat.fr)

**MARDIS  
7 NOVEMBRE &  
5 DÉCEMBRE 2023**

**PERMANENCES  
RÉGULARISATION  
DES CHARGES**

Elles ont lieu, de 14h à 16h, sans rendez-vous, au siège de Grenoble Habitat, 44 avenue Marcelin Berthelot.



# Adapter son logement

## Des travaux pour mieux vivre

Pour favoriser le maintien à domicile de ses locataires âgés ou en situation de handicap, Grenoble Habitat a mis en place un pôle "adaptation" des logements. Sa mission : étudier les besoins des personnes et réaliser des travaux pour améliorer leur vie quotidienne et leur sécurité.

### RENFORCER L'AUTONOMIE ET LA SÉCURITÉ DES LOCATAIRES

Pour répondre aux besoins d'autonomie des locataires âgés ou en situation de handicap, Grenoble Habitat a mis en place un pôle spécifique en lien avec les associations de locataires et l'association SOLIHA. L'objectif est de faire face au nombre croissant d'occupants qui ressentent, en raison de leur âge ou d'un handicap, des difficultés à rester dans leur logement.

Depuis avril 2021, 42 logements ont déjà été aménagés. La plupart des travaux concernent les sanitaires (installation d'une douche à la place de la baignoire, pose de WC adapté), mais d'autres interventions sont possibles : motorisation de portes, abaissement de l'interphone, etc.

### QUE DEVEZ-VOUS FAIRE ?

- Envoyer une demande écrite à Grenoble Habitat, avec les justificatifs nécessaires (certificat médical).  
> Grenoble Habitat s'engage à vous répondre dans un délai de 8 jours.
- Si votre dossier est accepté, SOLIHA se rend à votre domicile pour étudier vos besoins, en faisant intervenir, si nécessaire, un ergothérapeute.  
> SOLIHA propose des travaux, demande des devis et, après sélection des entreprises par Grenoble Habitat, assure le suivi du chantier.

### CRITÈRES PRIS EN COMPTE

- Habiter dans un immeuble de plus de 10 ans, déjà accessible (ascenseur, absence de marches pour accéder au logement).
- Être locataire de votre logement depuis plus de 2 ans et s'engager à y rester encore au moins 2 ans.
- La composition de votre ménage doit être adaptée à la taille du logement.

### TÉMOIGNAGE

« Suite à un accident, j'ai des problèmes avec un bras qui me gênent beaucoup dans ma vie quotidienne. J'ai donc demandé à Grenoble Habitat d'intervenir dans mon logement avec, à l'appui, un certificat de mon médecin et de mon kinésithérapeute.

Après validation de ma demande, un ergothérapeute a fait le point sur les interventions à prévoir. Ensuite, les travaux ont été réalisés en quelques mois : installation de volets électriques, d'une douche à la place de la baignoire, de WC mieux adaptés et d'un interphone abaissé.

J'en suis très satisfaite, d'autant plus que je n'ai pas eu à partir pendant le chantier ! »

**HÉLÈNE COLIN,**  
77 ANS, LOCATAIRE  
DE GRENOBLE HABITAT

Près de  
**1 000**  
ménages  
logés par  
Grenoble Habitat,  
soit 28 % des locataires,  
sont âgés ou  
en situation de  
handicap.

### EN SAVOIR PLUS

- Par téléphone : 04 76 84 03 44
- Par mail : [adaptation@grenoble-habitat.fr](mailto:adaptation@grenoble-habitat.fr)
- Par courrier :  
Grenoble Habitat, Pôle travaux d'adaptation logements  
44 avenue Marcelin Berthelot, 38100 Grenoble



## LA PAROLE

### AUX FÉDÉRATIONS DE LOCATAIRES

#### CLCV Isère

##### Énergie : la CLCV Isère défend votre pouvoir d'achat

Avec la fin du tarif réglementé du gaz depuis le 30 juin 2023, si vous êtes concernés, vous avez dû basculer sur une offre de marché auprès de votre fournisseur actuel ou d'un autre.

Si vous n'avez pas souscrit une nouvelle offre, votre contrat a basculé automatiquement vers une offre de transition chez votre fournisseur actuel. Le prix ne doit pas dépasser le plafond où se situe actuellement les TRV (tarifs réglementés de vente) dont vous bénéficiez.

N'hésitez pas à vous rapprocher de notre structure si vous souhaitez des conseils plus précis !

#### CNL Isère

##### Régularisation des charges

Une fois par an, le bailleur vous adresse l'état de vos charges locatives qui compare vos provisions mensuelles aux sommes réellement dépensées : il s'agit de la régularisation.

La CNL Isère vous rappelle qu'à réception et ce dans un délai de six mois, vous pouvez demander à les contrôler pour vous assurer de leur réalité.

Nous vous accompagnons dans cette démarche et pouvons vous accompagner lors de cet exercice particulier dans les locaux du bailleur.

#### CSF 38

##### Charges locatives : comment mieux les maîtriser ?

Au prétexte du contexte international, l'inflation sert à justifier la valse des prix : énergies, loyer, charges locatives, alimentation, etc.

Le bouclier tarifaire, s'il perdure, ne compensera pas toutes les augmentations.

Pour contenir votre budget, **réduisez**, autant que possible, **vos consommations** d'électricité, de gaz. **Avec la CSF, contrôlez les charges locatives** pour votre immeuble ou groupe d'immeubles **parce que comprendre ce que l'on paie, c'est pouvoir agir dessus.** **La CSF informe et forme.**

Contactez-nous.

#### CGL 38

##### Pour des charges locatives maîtrisées

Le logement est le premier poste de dépenses des Français, allant de 20 % à 50 % de leur budget. Les organismes de logement social vous aident à avoir des charges locatives maîtrisées. Ils s'intéressent aux changements technologiques et écologiques pour améliorer les performances énergétiques des bâtiments et économiser l'énergie. Cependant, la CGL38 fournit à ses adhérents des outils et des permanences pour les aider à mieux se défendre. Elle les accompagne dans leurs actions, ce qui a entraîné le remboursement de plusieurs locataires par leurs bailleurs à travers le territoire isérois. La CGL38 est à votre écoute.

#### DAL 38

##### Baisse des loyers et des prix de l'énergie !

Les locataires subissent de plein fouet les augmentations de charges et de loyer (+3.5 % en janvier 2023 et la même chose pour janvier 2024).

Les dernières lois votées vont renforcer les difficultés des locataires et aggraver la crise du logement, ici comme ailleurs.

Au prochain CCL, nous demandons un point sur l'accompagnement des locataires en difficulté.

Ne restez pas seul ! N'hésitez pas à venir à la permanence tous les mardis de 17h à 19h à la MDH Abbaye de Grenoble (bus C5 St-Augustin).

04 76 22 06 38

isere@clcv.org  
www.clcv-isere.org

31 rue Alfred de Musset  
38100 Grenoble

04 38 86 11 36

contact@cnl-isere.fr  
www.lacnl38.com

6 rue Berthe de Boissieux  
38000 Grenoble

04 76 44 57 71

udcsf38@la-csf.org  
www.lacsf38.org

8 bis rue Hector Berlioz  
38000 Grenoble

07 68 45 89 70

06 59 73 58 36

cglisere@gmail.com  
www.lacgl.fr

7 rue Malakoff  
38000 Grenoble

06 41 30 55 18

dal38@droitaulogement.org  
www.droitaulogement.org

Chez Solidaires Isère  
3 rue Frédéric Garcia Lorca  
38100 Grenoble



DIRECTEUR DE  
LA PUBLICATION

**Armelle Brun,**  
Directrice Générale

RÉDACTION

**Service  
communication**

www.grenoble-habitat.fr

**GRENOBLE HABITAT**

44 avenue Marcelin Berthelot  
CS 82625 | 38036 Grenoble

**locataire@grenoble-habitat.fr**

04 76 84 03 44



GRENOBLE  
HABITAT